



LES SERVICES ADAPTÉS

**Vous avez une limitation
diagnostiquée ?**

Nous offrons des accommodements
pour répondre à vos besoins.



Cégep Limoilou

Accueillir, informer et offrir des services

Les Services adaptés ont pour mission de répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants qui ont une limitation diagnostiquée, sans discrimination ni privilège. Ces services visent l'intégration, la réussite scolaire, le développement du sens des responsabilités et l'autonomie.

Clientèle desservie

Les étudiants du Cégep Limoilou présentant :

▶ UN TROUBLE NEUROLOGIQUE

syndrome d'Asperger / traumatisme crânio-cérébral / dysphasie / migraines chroniques / épilepsie / trouble du spectre autistique (TED) / fibromyalgie / sclérose en plaques / autres

▶ UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE

trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA - TDAH) / dyslexie / dysorthographe / dyscalculie / trouble spécifique des apprentissages / autres

▶ UN TROUBLE DE SANTÉ MENTALE

trouble anxieux / trouble de l'humeur / schizophrénie / troubles alimentaires / autres

▶ UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE

déficience visuelle / déficience auditive

▶ UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE OU MOTRICE

paralysie cérébrale / spina bifida / dystrophie musculaire / paraplégie / tétraplégie / autres

▶ UN TROUBLE ORGANIQUE

cancer / diabète / maladie de Crohn / syndrome du côlon irritable / fibrose kystique / autres

▶ UNE INCAPACITÉ TEMPORAIRE

blessure / maladie / traitement médical / autres

Offrir des chances égales aux étudiants ayant une limitation

Afin de permettre aux étudiants ayant une limitation de réussir au même titre que les autres étudiants, certaines mesures d'accommodement peuvent être mises en place telles que :

- ▶ accompagnement éducatif (soutien, résolution de problèmes, etc.)
- ▶ prolongation de temps aux examens
- ▶ accès à un local des Services adaptés pour la passation des examens
- ▶ utilisation de l'ordinateur
- ▶ utilisation de logiciels spécialisés (Antidote, WordQ, etc.)
- ▶ utilisation adaptée de l'équipement (dictionnaire électronique, C-Pen, etc.)
- ▶ prise de notes
- ▶ tutorat
- ▶ cours d'éducation physique adapté à la limitation
- ▶ productions sonores ou en braille
- ▶ horaire de cours adapté
- ▶ casier adapté
- ▶ interprétariat
- ▶ accompagnement physique (aide aux repas, à l'hygiène, etc.)
- ▶ et plusieurs autres.

Comment présenter une demande aux Services adaptés ?

En prenant rendez-vous auprès de l'agente de soutien administratif des Services adaptés pour une rencontre d'accueil et d'information avec une intervenante.

- ▶ **LE DIAGNOSTIC OU L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE EST OBLIGATOIRE AFIN DE PROCÉDER À L'INSCRIPTION.**